Ontario

nouvelle perspective

voir la violence faite aux femmes dans la vie d'un jeune enfant

module d'apprentissage pour les programmes d'éducation à la petite enfance

Linda Baker, *Ph.D. C.Psych.* Alison Cunningham, *M.A.(Crim.)*

THE CENTRE FOR CHILDREN & FAMILIES IN THE JUSTICE SYSTEM

Financement fourni par le gouvernement de l'Ontario.

Le présent module exprime un point de vue qui ne reflète pas forcément celui du gouvernement de l'Ontario.

Auteurs :

Linda Baker, Ph.D., C.Psych.
Directrice exécutive

Alison Cunningham, M.A.(Crim.)
Directrice, Recherche et planification

Conception de la couverture :

Tempo Graphics

Centre for Children and Families in the Justice System
254, rue Pall Mall, bureau 200
LONDON ON N6A 5P6 CANADA
www.lfcc.on.ca • info@lfcc.on.ca

Pour de plus amples renseignements, allez au site : www.lfcc.on.ca/perspective.html

Also available in English: see www.lfcc.on.ca/newlens.html

© 2005 Centre for Children & Families in the Justice System (London Family Court Clinic, Inc.)

Table de matières

Cahier des normes pour le programme Garde éducative à l'enfance 1

Nouvelle perspective... 2

... voir la violence faite aux femmes dans la vie d'un jeune enfant 2

Le Disque Compact et les ressources 2

Dispos PowerPoint 4

Objectifs d'apprentissage 5

Méthode d'apprentissage 5

Évaluation 6

Autres ressources d'apprentissage recommandées 6

Vidéo/DVD 7

Activités d'apprentissage complémentaires 7

Études de cas 8

Documents de cours possibles 12

Renseignements complémentaires explicatifs 13

Stratégies en classe 15

Exercice de autoévaluation 21

Série de questions d'examen potentielles 22

Commentaires 22

Références 22

NOUVELLE PERSPECTIVE :

Voir la violence faite aux femmes dans la vie d'un jeune enfant

Module d'apprentissage pour les programmes d'éducation à la petite enfance

Le contenu du présent module peut être incorporé dans n'importe lequel des cours faisant partie du programme de stage pédagogique en éducation à la petite enfance en Ontario. Ce module a comme objectif d'accroître vos connaissances sur les sujets suivants :

- en quoi consiste la violence faite aux femmes
- les répercussions potentielles de la violence faite aux femmes sur leurs enfants
- comment les nourrissons et les tout-petits sont affectés par le fait d'être exposés à la violence faite aux femmes
- le rôle des éducateurs et éducatrices de la petite enfance dans le cas de violence en milieu familial

Le présent module comprend tout ce dont vous avez besoin pour préparer un cours ou une série de cours de la durée désirée, ainsi que le contenu approprié pour votre cours et pour sélectionner des documents de cours, assigner des projets aux étudiants, chercher des conférenciers, choisir des vidéos, recommander des lectures complémentaires et préparer des questions d'examen.

Cahier des normes pour le programme Garde éducative à l'enfance

Le contenu du présent module examine les résultats d'apprentissage en formation professionnelle d'après le Cahier des normes pour le programme Garde éducative à l'enfance.

Le diplômé a démontré de façon fiable son aptitude à :

- utiliser divers outils d'observation pour accomplir son travail de façon efficace avec les enfants, les familles et ses collègues;
- utiliser des méthodes d'interventions positives et efficaces afin d'entretenir des relations de confiance et de respect avec l'enfant comme individu et comme membre d'un groupe; et,

- créer et maintenir un environnement sain qui réponde aux exigences de la loi, des organismes de réglementation et des politiques en vigueur.

Nouvelle perspective...

Le but est d'encourager la nouvelle génération d'éducateurs et d'éducatrices de la petite enfance à considérer la violence faite aux femmes comme l'un des nombreux facteurs pouvant causer des symptômes de stress et de détresse chez les nourrissons, les tout-petits et les jeunes enfants lorsqu'ils se trouvent dans le cadre d'un service de garde d'enfants. Pour nombre d'étudiants, le présent module fournira une nouvelle perspective selon laquelle ils devront tenir compte de la violence en milieu familial et des autres problèmes familiaux afin de concevoir des stratégies pour leur salle de classe et de faire des recommandations pour que l'enfant obtienne de l'aide. C'est facile de croire qu'un jeune a un tempérament difficile ou qu'il est hyperactif, grincheux, de mauvaise humeur, rebelle, oppositionnel ou a des troubles de conduite. Examinez la chose plus à fond et considérez d'autres explications possibles qui pourraient requérir des stratégies d'intervention différentes.

... voir la violence faite aux femmes dans la vie d'un jeune enfant

Chaque enfant est toutefois unique et, par conséquent, il ne faut pas généraliser ni stéréotyper. Les enfants qui sont exposés à la violence faite aux femmes ne réagissent pas tous de la même façon. Cela s'applique également aux enfants de la même famille qui font face aux mêmes problèmes; il se peut qu'ils aient des symptômes de stress et des styles d'adaptation différents.

☞ **Message à retenir : Les enfants exposés à la violence faite aux femmes n'auront pas tous (par exemple) des comportements agressifs en classe. Et si des enfants sont agressifs en classe, cela ne veut pas forcément dire qu'ils vivent dans un climat de violence faite aux femmes.**

Le Disque Compact et les Ressources

Si vous lisez le présent module, cela veut dire que vous avez probablement une copie du disque compact intitulé :

Nouvelle perspective / Voir la violence faite aux femmes dans la vie d'un jeune enfant : Ressources à l'intention des professeurs en éducation à la petite enfance

Ce CD comprend deux ressources à l'intention des étudiant(e)s et trois à l'intention des professeurs en Ontario.

Deux ressources à l'intention des étudiant(e)s

L'une de ces ressources, ou les deux, peuvent être considérées comme une lecture obligatoire ou facultative. Ces deux ressources ont été conçues pour des étudiant(e)s du postsecondaire en Ontario et sont offertes gratuitement sous forme de documents électroniques téléchargeables au site : www.lfcc.on.ca.

Apprendre à écouter, apprendre à aider : comprendre la violence faite aux femmes et ses effets sur les enfants (2005)
Guide de 33 pages destiné aux étudiant(e)s qui ont choisi une profession d'assistance à autrui. Ce guide traite des aspects suivants : comment fonctionne la violence faite aux femmes, le concept de pouvoir et de contrôle, faits et statistiques, comment soutenir les femmes victimes et les aider à trouver de l'aide qui leur convient, comment les enfants sont touchés par la violence, comment les enfants s'adaptent à la violence en milieu familial, comment réagir lorsqu'un enfant dénonce la violence et la négligence, normes de conduite professionnelle, faire le point sur votre attitude et recommandations pour changer quelque chose en vue d'arrêter la violence. Les étudiant(e)s trouveront dans ce guide des renseignements à jour et une liste d'autres ressources facilement accessibles à titre de lectures complémentaires.

Comprendre les effets de la violence en milieu familial : un guide destiné aux éducateurs et éducatrices de la petite enfance (2001)
Guide de 18 pages qui regroupe de façon conviviale une foule de renseignements utiles pour les éducateurs et éducatrices de la petite enfance. Ces derniers y apprennent à identifier et à aider des nourrissons et jeunes enfants qui sont exposés à la violence conjugale entre adultes. Ce guide traite des répercussions dans le cadre de services de garde d'enfants, explique comment planifier la sécurité de l'enfant, dénoncer des cas de violence à la Société d'aide à l'enfance et obtenir du soutien dans la communauté. La ressource comprennent de l'information plus détaillée que dans le présent module, y compris un modèle de développement quant à la façon dont la violence peut affecter les enfants de différents âges et des recommandations afin d'élaborer des stratégies à utiliser en classe.

Les ressources à l'intention des professeurs

Parmi les ressources à l'intention des professeurs, se trouvent le présent module, des diapos PowerPoint liées à ce module, ainsi qu'un guide de ressources comprenant de la documentation complémentaire explicative qui pourrait vous être utile lorsque vous enseigner cette matière.

Guide de ressources du professeur – enseigner en quoi consiste la violence faite aux femmes et ses effets sur les enfants (2005)
Ce guide comprend de l'information afin d'explorer le sujet plus en détail avant d'enseigner cette matière, notamment : des points importants à noter ; des conseils au niveau de l'enseignement ; une préparation aux questions que les étudiants pourraient poser ; des recommandations de lectures et de sujets de discussion complémentaires; et des recommandations de documents de cours à remettre aux étudiant(e)s. Vous pouvez utiliser le contenu de ce guide de ressources afin de compléter les diapos PowerPoint qui accompagnent le présent module.

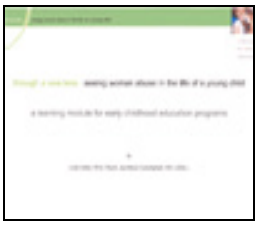

Les diapos PowerPoint sont comprises dans le CD. Nous vous invitons à adapter ces diapos si nécessaire – c'est-à-dire ajoutez ou supprimez de l'information selon les besoins et la durée de votre cours ou série de cours.

Comprendre les effets de la violence en milieu familial : Un manuel de formation destiné aux éducateurs et éducatrices de la petite enfance (2001)
Le manuel (112 pages) présente des modules de formation sur les effets d'être exposé à la violence familiale durant la petite enfance. Ce manuel de formation accompagne le document intitulé : Comprendre les Effets de la Violence en Milieu Familial: Un guide destiné aux éducateurs et éducatrices de la petite enfance. Tous les éducateurs et les éducatrices de la petite enfance profiteront des ressources du manuel pour aider à agir auprès des enfants présentant des comportements problématiques et à assurer la sécurité des familles et enfants touchés par la violence. Ce manuel s'addresse à ceux et à celles qui offriront la formation en perfectionnement professional aux éducateurs et éducatrices de la petite enfance sur ce sujet important.

Diapos PowerPoint

Les diapos PowerPoint comprises dans le disque compact peuvent servir de point de départ

pour élaborer un cours sur la violence faite aux femmes et ses effets sur les enfants. Préparez le diaporama en fonction de la durée et du thème de votre cours en ajoutant le titre du cours, en supprimant certaines diapos si elles répètent de la matière déjà enseignée ou ne sont pas appropriées pour votre cours. Vous pouvez également ajouter de l'information si désiré. Consultez le «*Guide de ressources du professeur*» dans lequel vous trouverez de l'information à ajouter telles que des statistiques ou des références pour des lectures complémentaires.

La plupart du contenu de ces diapos provient d'un document intitulé *Comprendre les Effets de la Violence en Milieu Familial: Un guide destiné aux éducateurs et éducatrices de la petite enfance* (2001).

☞ **Vous ne pouvez pas utiliser de présentation PowerPoint dans votre salle de classe? Imprimez les diapos sous forme de rétroprojections et/ou distribuez-les sous forme d'un document de cours.**

Objectifs d'apprentissage

1. Comprendre pourquoi les éducateurs et éducatrices de la petite enfance devraient s'informer sur la violence faite aux femmes
2. Comprendre le concept du pouvoir et du contrôle en tant que structure de la violence faite aux femmes
3. Comprendre comment les nourrissons et jeunes enfants peuvent vivre la violence faite aux femmes
4. Identifier les facteurs qui influencent la façon dont les enfants s'adaptent durant et à la suite de la violence faite aux femmes

Méthode d'apprentissage

Ce module peut faire l'objet d'un cour et/ou de discussions de groupe, voire même être utilisé avec un vidéo ou un DVD. Le nécessaire de cours est fourni sous forme d'une présentation PowerPoint, laquelle peut être modifiée en fonction de la durée et du contenu désiré du cours. Les diapos PowerPoint peuvent être reproduites sous forme de rétroprojections et/ou d'un document de cours. Vous pouvez également inviter un conférencier, soit un représentant de votre Société d'aide à l'enfance locale ou un intervenant ou conseiller qui travaille dans un refuge pour femmes victimes de violence.

Évaluation

Le présent module comprend une autoévaluation et des études de cas dont vous pouvez vous servir comme outils d'évaluation. Vous trouverez également ci-jointe une série de choix multiples et de questions objectives.

Autres ressources d'apprentissage recommandées

American Psychological Association (2003). *Teach Carefully: How Understanding Child Development Can Help Prevent Violence.* Washington DC: APA. [allez au site : www.actagainstviolence.org]

Association of Early Childhood Educators, Ontario. (2000). *A Child in Need of Protection: A Handbook on Child Abuse and Neglect for Early Childhood Educators*. [ce n'est pas disponible en ligne]

Baker, L. & A. Cunningham (2004). *Pour aider les enfants à mieux réussir / En assistant dans leur rôle maternel les survivantes de la violence faite aux femmes: Une ressource pour appuyer l'art d'être un bon parent.* London ON: Centre for Children & Families in the Justice System. [allez au site : www.lfcc.on.ca]

Cohen, E. & J. Knitzer (2004). *Young Children Living with Domestic Violence: The Role of Early Childhood Programs.* Iowa City IA: University of Iowa. [allez au site : www.nccev.org]

Cohen, E. & B. Walthall (2003). *Silent Realities: Supporting Young Children and their Families who Experience Violence.* Washington DC: National Child Welfare Resource Center for Family-centered Practice. [allez au site : www.cwresource.org]

Côté, E., L.-F. Dallaire & J.-F. Vézina (2005). *Tempête dans la famille : les enfants et la violence conjugale.* Montréal : Éditions d'Hôpital Sainte-Justine.

Cunningham, A. & L. Baker (2004). *What About Me! Seeking to Understand the Child's View of Violence in the Family.* London ON: Centre for Children & Families in the Justice System. [allez au site : www.lfcc.on.ca]

Vidéo / DVD

"Kid's Stuff / Enfantillage" (1990), 6 minutes.

Comment un conflit entre les parents se reflète dans les dessins angoissés d'un enfant. Dessin animé de courte durée sans paroles qui regroupe des marionnettes et des dessins sur papier. Offert en format VHS auprès de l'Office national du film – allez au site : www.nfb.ca ou composez le 1 800 267-7710.

☞ **Trouvez les autres vidéos dans *le catalogue de vidéos du Centre national d'information sur la violence dans la famille* (2005) au site :** www.phac-aspc.gc.ca/nc-cn

Activités d'apprentissage complémentaires

Ces activités permettront aux étudiants d'obtenir de l'information qui pourrait les aider à mieux comprendre le contenu le présent module.

1. Faites une visite guidée virtuelle d'un refuge pour femmes victimes de violence au site : www.dvsheltertour.org

   Allez d'une chambre à l'autre, lisez les commentaires de femmes qui se sont réfugiées à Safe Horizon (refuge situé à New York), regardez les photos de l'intérieur du refuge et trouvez des réponses aux questions souvent posées par les femmes qui entrent dans un refuge. [en anglais seulement]

2. Dressez une liste des ressources suivantes dans votre communauté :

   - Centre ou organisme de défense à l'intention de femmes victimes de violence
   - Lignes d'écoute téléphoniques (violence faite aux femmes, violence sexuelle, etc.)
   - Centre d'hébergement
   - Société d'aide à l'enfance
   - Programme destiné aux enfants qui sont exposés à la violence
   - Centres de la petite enfance
   - Aide juridique Ontario
   - Ontario au travail
   - Programme d'aide aux victimes et aux témoins
   - Programme à l'intention d'hommes violents

3. Utilisez l'Internet pour trouver **La roue des enfants maltraités** et **la roue de la nurturance des enfants**.

4. Trouvez les sites Web ci-dessous, lesquels constituent des sources d'information précieuses (et souvent gratuites) :

   - Direction générale de la condition féminine de l'Ontario
   - Centre national d'information sur la violence famille
   - La Campagne du ruban blanc
   - Statistique Canada
   - B.C. Institute Against Family Violence
   - Education Wife Assault
   - Australian Domestic & Family Violence Clearinghouse
   - Minnesota Center Against Violence and Abuse

5. Utilisez l'Internet pour consulter *la Loi sur les services à l'enfance et à la famille* de l'Ontario et trouvez les sections qui définissent «enfant ayant besoin de protection» et l'obligation de signaler des mauvais traitements ou de la négligence.

Études de cas

Utilisez des études de cas afin d'encourager une discussion en classe ou dans le cadre d'une petite dissertation. Les questions suivantes peuvent guider l'étudiant.

1. Indiquez ce qui vous préoccupe chez l'enfant quant à son comportement et sur le plan émotif.

2. Comment pourriez-vous documenter ce qui vous préoccupe chez l'enfant?

3. Quels sont les facteurs perturbants dans la vie familiale de l'enfant? Quels autres facteurs peuvent contribuer aux comportements qui vous préoccupent chez l'enfant?

4. Quels renseignements complémentaires pourriez-vous obtenir au sujet de sa famille et comment pourriez-vous obtenir ces renseignements?

5. S'agit-il d'un cas qui devrait être signalé à la Société d'aide à l'enfance?

6. Quelles stratégies spécifiques pourriez-vous utiliser pour aider l'enfant dans le cadre d'un service de garde d'enfants?

7. Quelles stratégies pourriez-vous utiliser pour obtenir des conseils ou de l'aide pour vous-même?

8. Comment pourriez-vous discuter de ce qui vous préoccupe avec un des parents ou les deux parents de l'enfant?

9. Quelles ressources dans votre communauté pourriez-vous recommander aux mères des enfants concernés?

10. La mère de Jose mentionne la matière de la fessée. Le mot "fessée" peut avoir beaucoup de différentes significations. Discutez. Si vous allez lui poser une question ou des questions au sujet de la fessée, que diriez-vous ?

☞ **Cettes études de cas aident des étudiant(e)s à comprendre ce fait : les contusions ne sont pas les seul indicateurs de la violence faite aux femmes. Les études de cas démontrent également que chaque famille a besoin d'une réponse unique.**

RAYAN – deux ans

Trina, la mère de Rayan, suit des cours de français, langue seconde. Cette famille est arrivée au Canada il y a cinq mois. Les deux parents ont assisté à l'entrevue de premier contact. Le père de Rayan parle couramment le français. Il a répondu à toutes les questions en demandant rarement l'avis à sa femme.

Trina dépose Rayan au service de garde d'enfants chaque jour avant son cours de français, langue seconde. Un matin, alors qu'elle fait partie de votre programme depuis un mois, Rayan est extrêmement bouleversée. Elle s'accroche à sa mère, crie et vous devez l'arracher des bras de sa mère. Ce comportement se répète la plupart des matins. Trina a souvent la larme à l'oeil et semble hésiter lorsqu'elle part à son cours. Vous avez dû appeler Trina périodiquement pour lui demander de venir calmer Rayan. Vous savez en quoi consiste le phénomène d'angoisse de séparation, mais le comportement de Rayan est extrême et semble durer trop longtemps. Rayan pleure habituellement toute la matinée pendant que sa mère est à son cours. Dernièrement, il lui arrive de se calmer jusqu'au point où elle ne fait que pleurnicher, mais elle n'arrête jamais complètement de pleurer. Vous ne parvenez pas à la distraire avec des jouets. Aux moindres bruits élevés, elle sursaute et se met à crier. Elle s'assoit dans un coin de la pièce et vous suit constamment des yeux. Un jour, vous parlez à la mère de Rayan et lui demandez s'il est possible de la rencontrer avec son mari pour discuter de vos préoccupations concernant Rayan. Lorsque vous suggérez cette rencontre, la mère de Rayan fait rapidement non de la tête. Vous remarquez que ces mains tremblent. Elle vous répond que vous ne devez pas importuner son mari à ce sujet. Trina se met à pleurer et vous annonce qu'elle va abandonner son cours et rester à la maison avec Rayan.

JEANNE – six mois

Jeanne (6 mois) va à votre garderie depuis un mois. Andrée, sa mère, est âgée de 16 ans et fréquente une école secondaire dans le même quartier. Vous avez remarqué que Jeanne semble ne pas avoir d'énergie. Elle dort beaucoup lorsque vous vous occupez d'elle, n'a pas d'appétit et n'est pas intéressée à jouer avec de nouveaux jouets ou d'autres enfants. Le conseiller qui vient à votre garderie chaque semaine est d'avis que Jeanne ne semble pas être malade.

Lorsque vous parlez à Andrée, elle vous informe qu'elle vit avec sa mère. Cette dernière lui apporte un bon soutien, mais elle a deux emplois à temps partiel et est rarement à la maison. Andrée vous apprend également qu'elle a quitté le père de Jeanne il y a deux mois. Il prend et vend de la drogue. Il se fâchait chaque fois que le bébé pleurait ou avait besoin de l'attention d'Andrée. Andrée a décidé de quitter le père de son enfant en raison de son utilisation de drogues et des gens qu'il fréquente, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur le bébé. En continuant à parler à Andrée, vous apprenez également que le père de Jeanne suit Andrée, lui téléphone constamment, l'arrête sur son trajet de l'école à la maison et va chez la mère d'Andrée lorsque Andrée y est seule. Il a frappé Andrée et brisé des meubles à plusieurs reprises. Andrée vous explique qu'il est fâché parce qu'elle l'a quitté et qu'il veut qu'elle retourne vivre avec lui. Jeanne était présente chaque fois que son père a été violent et se trouvait dans les bras de sa mère au moins une fois lorsqu'il a frappé Andrée.

LAUREN - quatre ans

Lauren est une adorable petite fille de quatre ans qui a d'excellentes aptitudes verbales. Elle a tendance à «materner» les autres enfants qui font partie du programme. Dernièrement, vous avez remarqué que Lauren s'inquiète fréquemment au sujet de son petit frère et de sa mère. Lauren a du mal à se séparer de sa mère le matin. Au cours des deux dernières semaines, elle a demandé la permission d'aller dans la pièce des tout-petits pour voir son petit frère Paul. Il est de plus en plus difficile de l'encourager à rejoindre son groupe, soit les enfants de niveau préscolaire. Si vous essayez de l'inciter à retourner dans son groupe, elle se met à pleurer et refuse physiquement de bouger.

Vous prenez des dispositions pour parler à Joi, la mère de Lauren. Vous lui décrivez le comportement de sa fille et lui faites savoir que cela vous préoccupe. Vous demandez à Joi si elle a remarqué un comportement similaire chez sa fille. Joi vous répond que Lauren est comme une petite mère pour Paul et qu'elle a pris l'habitude de dormir dans la chambre de son frère. Lorsque Joi demande à sa fille de retourner dans sa chambre, Lauren proteste. Vous demandez à Joi s'il y a eu des changements ou des événements dans la vie de Lauren qui pourraient expliquer son inquiétude à l'égard de Paul et de sa mère. Joi vous répond que tout va bien, mais que sa relation avec le père de Lauren ne tourne pas rond ces derniers temps.

Vous demandez à Joi si quelqu'un (elle ou l'un des enfants) a été blessé lorsque les choses vont moins bien. Joi vous explique que son mari est un bon père mais qu'il traverse une période difficile depuis qu'il a perdu son emploi. Il n'a pas beaucoup de patience parce qu'elle dépense trop d'argent pour acheter des couches et de la formule de bébé. Joi croit que cela est peut-être la raison pour laquelle Lauren s'inquiète au sujet de Paul, mais elle vous assure que son mari n'a jamais fait et ne ferait jamais de mal à un des enfants. Vous lui répondez que cela une bonne chose que son mari n'ait jamais fait de mal aux enfants. Vous lui demandez s'il est physiquement violent envers elle lorsqu'il est bouleversé et inquiet. Joi vous répond que cela ne se produit pas très souvent. Lorsque vous lui dites qu'il existe un refuge pour femmes victimes de violence dans la région, Joi vous répond rapidement qu'elle est au courant de tout ça.

JOSÉ - quatre ans

José va à votre garderie depuis six mois. Il va également au Jardin d'enfants junior chaque matin à l'école du quartier. Sa famille, originaire de l'Amérique centrale, a déménagé dans votre communauté il y a un an. Sa mère, Maria, travaille à temps plein. José a deux frères âgés de 8 et 10 ans. Leur père, Omar, travaille dans une usine locale.

José s'est amélioré en français, mais il est facilement frustré lorsque les autres enfants ne le comprennent pas. José a de la difficulté à jouer avec d'autres enfants, mais il semble malheureux lorsqu'il ne fait pas partie du groupe. Il a des accès de colère et a lancé des petites chaises ainsi que des plus gros jouets à certains enfants. Un jour, il frappe un garçon avec une pelle, faisant ainsi un bleu sur le bras du petit garçon. Le jour suivant, vous demandez à Maria de venir vous rencontrer afin de discuter de ce qui vous préoccupe. Vous lui parlez des accès de colère et du comportement agressif de José. Elle vous répond que José ressemble beaucoup à son père et qu'en outre, ses deux frères, qui sont plus âgés, se chicanent souvent. Vous lui demandez si José passe beaucoup de temps avec son père. Omar travaille des quarts de travail et sort souvent avec des collègues après son travail. Vous demandez à Maria si elle a réussi à rencontrer d'autres femmes depuis que sa famille a déménagé dans votre communauté. Elle s'est fait quelques amies depuis qu'elle a commencé à travailler et ces amies lui apportent un bon soutien. Ces amies lui ont aidé à trouver un programme de garde parascolaire pour ses deux autres fils. La personne responsable de ses deux fils a déjà communiqué avec Maria concernant leur comportement. Maria vous décrit comment leur vie était difficile en Amérique centrale et le degré de violence dans son pays. Elle vous dit que son mari n'est pas un homme violent, mais qu'il a fessée les enfants lorsque ces derniers ont des écarts de conduite.

Documents de cours possibles

La roue du pouvoir et du contrôle / La roue de l'égalité
Ces modèles élaborés par le Domestic Abuse Intervention Project illustrent les caractéristiques de la violence faite aux femmes au niveau des comportements et des attitudes ainsi que les caractéristiques d'une relation saine fondée sur l'égalité. Vous trouverez des exemplaires de ces modèles dans le document intitulé «*Apprendre à écouter, apprendre à aider*» au site : **www.lfcc.on.ca/apprendre.html**

How and When to Report Child Abuse and Neglect
Trouvez cette brochure sur le site web de l'Association ontarienne des sociétés de l'aide à l'enfance : **www.oacas.org** (voyez également : **www.useyourvoice.ca**) [disponible seulement en anglais]

La violence conjugale : dissiper les mythes
Cette fiche de renseignements, ainsi que d'autres, se trouvent sur le site Web Education Wife Assault au : **www.womanabuseprevention.com**

Pourquoi faut-il éviter de donner la fessée? - Fiche de renseignements sur les pratiques parentales positives
Brochure disponible en format .pdf auprès du Centre national d'information sur la violence famille au site : **www.phac-aspc.gc.ca/nc-nc**

Pour aider les enfants à mieux réussir : renseignements destinés à des mères qui ont quitté une relation de violence
Brochure qui fournit dix «conseils» à l'intention de mères dont les enfants ont été exposés à la violence en milieu familial. Disponible au site : **www.lfcc.on.ca/PAEMR_brochure.html**

Répercussions potentielles de la violence sur bébés et les tout-petits
Page qui décrit comment le développement de jeunes enfants faisant partie de ce groupe d'âge pourrait être affecté par la violence en milieu familial. Vous y trouverez des points importants qu'il ne faut pas oublier et des types d'intervention auprès des mères de nourrissons et de tout-petits. Comprend également des feuilles à distribuer aux femmes sur le même sujet. Allez au site : **www.lfcc.on.ca/PAEMR_46.html**

Répercussions potentielles de la violence sur les enfants d'âge préscolaire
Page qui décrit comme le développement d'enfants de trois à cinq ans pourrait être affecté par la violence en milieu familial. Vous y trouverez les répercussions d'interventions auprès des mères d'enfants d'âge préscolaire. Comprend également des feuilles à distribuer aux femmes sur le même sujet. Allez au site : **www.lfcc.on.ca/PAEMR_47.html**

Les effets des tactiques de pouvoir et de contrôle sur une mère
Document qui décrit huit façons dont le rôle maternel d'une femme peut être compromis par la présence d'un partenaire violent dans sa vie. Vous y trouverez également des feuilles à distribuer aux femmes sur la façon dont un partenaire violent peut la toucher dans son rôle maternel. Allez au site : www.lfcc.on.ca/PAEMR_26.html

Renseignements complémentaires explicatifs

1. Les nourrissons et les jeunes enfants sont surreprésentés parmi les groupes connus comme étaient exposés à la violence faite aux femmes

La violence faite aux femmes se produit surtout en privé. Nous ne saurons donc jamais exactement à quel point cela est fréquent. D'après les statistiques officielles, les jeunes femmes qui ont de jeunes enfants sont surreprésentées, du moins parmi celles qui demandent de l'aide. En 2000, par exemple, 41 % des enfants qui accompagnaient leur mère dans un refuge pour femmes victimes de violence étaient âgés de moins de 5 ans et 32 % de cinq à neuf ans (Locke et Code, 2001). Dans une étude américaine axée sur des incidents signalés à la police, l'âge des enfants qui se trouvaient à la maison lorsque la police est intervenue était réparti comme suit : 47 % des enfants étaient âgés de zéro à 5 ans, 35 % de 6 à 11 ans et 17 % de 12 à 17 ans (Gjelsvik, Verhoek-Oftedahl et Pearlman, 2003; consultez également Fantuzzo, Boruch, Beriama, Atkins et Marcus, 1997).

2. Les nourrissons et les jeunes enfants sont plus vulnérables et moins visibles

Comme l'indique DeVoe et Smith (2002), les répercussions de la violence conjugale sont amplifiées pour les jeunes enfants qui dépendent des adultes pour tous les aspects de leur bien-être. Les nourrissons sont très vulnérables à des blessures et ne peuvent pas se défendre ni s'enfuir. Les nourrissons, les tout-petits et les enfants d'âge préscolaire ont peu de stratégies d'adaptation innées ou aucune; les adultes doivent donc les aider à faire face aux émotions irrépressibles qui sont associées à la violence en milieu familial. Étant pris en sandwich entre les programmes de visites à domicile pour nourrissons et l'école primaire, les tout-petits et les enfants d'âge préscolaire peuvent être invisibles dans la communauté. Étant donné que la violence faite aux femmes se produit souvent en plus de d'autres problèmes familiaux, comme la pauvreté et l'abus d'alcool ou d'autres drogues par un parent, un jeune enfant peut également être affecté par ces autres problèmes ou traumatismes familiaux (Fergusson et Horwood, 1998; Dong et al., 2004).

Les Sociétés d'aide à l'enfance recommandent ou exigent parfois qu'un enfant d'âge préscolaire soit inscrit à un programme de garde d'enfants afin d'accroître sa visibilité en dehors du foyer et de permettre à des experts dans la communauté de le surveiller.

3. Les éducateurs et éducatrices de l'enfance sont particulièrement bien placés pour aider

Baker, Jaffe, Ashbourne et Carter (2002: 2) font remarquer que les personnes «qui prennent soin de jeunes enfants et qui leur enseignent sont idéalement placés pour les aider à s'adapter». Comme Baker, Jaffe et Moore (2001: 29) le notent, les éducateurs et éducatrices de la petite enfance peuvent :

- reconnaître les signes qui se manifestent chez les enfants qui ont de la difficulté et agir en conséquence;
- utiliser des stratégies de soutien afin d'aider les enfants à s'intégrer au programme; et,
- fournir aux parents non agresseurs de l'aide et des renseignements sur des recommandations dans la communauté.

Cela signifie fournir un milieu réconfortant, soutenir l'enfant afin qu'il s'adapte et aider les parents-substituts. Des événements spéciaux peuvent également survenir lorsque des familles habitent dans un refuge. En ayant un contact quotidien, un enseignant peut établir une relation de confiance avec le parent et lui recommander des ressources utiles dans la communauté. Les efforts déployés pour protéger un enfant de la violence conjugale, le plus tôt possible durant son enfance, auront une incidence positive lorsqu'il devra s'adapter par la suite.

4. Les enfants qui sont fréquemment exposés à la violence faite aux femmes ont plus de chance d'être également maltraités

Il y a deux éléments importants à noter à ce sujet. D'une part, la violence faite aux femmes et le maltraitement envers les enfants sont deux choses qui se chevauchent car elles ont tendance à se produire dans les mêmes familles. D'autre part, plus la violence faite aux femmes est fréquente, plus les enfants courent le risque d'être maltraités. Ces énoncés sont les conclusions d'études menées auprès du public aux États-Unis et au Royaume-Uni (il n'existe aucunes données en parallèle au Canada). Voici quelques exemples :

- Parmi les femmes adultes qui ont participé à un sondage sur la santé dans la classe moyenne et indiqué que leur mère était «battue», 59 % ont répondu qu'elles avaient été victimes de violence physique aux mains d'un parent et 43 % de violence sexuelle. Chez les hommes, les pourcentages étaient de 61 % (violence physique) et 28 %

(violence sexuelle). Lorsque la violence faite à leur mère était de plus en plus fréquente, chacun des autres types de violence l'était également (Dube et al., 2002).

- Dans le American National Family Violence Survey, l'analyse statistique qui se limite aux pères ayant admis avoir commis plus de 50 actes de violence physique contre un partenaire durant l'année précédente, révèle que pratiquement tous ont perpétré des actes de violence envers un enfant (Ross, 1996). Encore une fois, plus la violence interparentale était fréquente, plus il y avait de chance que les enfants soient également maltraités en milieu familial.

- À la suite d'une étude, la National Society for the Protection of Children en Angleterre a fait six recommandations, la première étant que «les professionnels qui travaillent auprès de familles aux prises avec la violence conjugale devraient toujours considérer les enfants présents comme étant à risque d'être maltraités, et ce, même s'il n'y a aucune évidence de violence à leur égard.» Inversement, dans un sondage auprès du public, huit jeunes maltraités sur dix ont signalé des actes de violence interparentale (Cawson, 2002).

Votre Société d'aide à l'enfance locale a négocié une entente de conciliation avec les services locaux à l'intention des femmes victimes de violence afin de prodiguer des conseils pour signaler des cas de violence faite aux femmes. Il pourrait être utile d'avoir une copie de cette entente pour vous aider à enseigner cette matière.

6. Les enfants peuvent apprendre les leçons malsaines

Voyez *Apprendre à Écouter, Apprendre à Aider* (Baker & Cunningham, 2005: 17) pour plus amples renseignements.

Stratégies en classe

Il se pourrait que le contenu ci-après soit trop avancé pour certains cours ou niveaux de cours.
Il revient au professeur d'en décider.

Les nourrissons et les jeunes enfants ont peu de stratégie d'adaptation ou aucune. Ils ne peuvent pas obtenir de soutien auprès de leurs pairs ni parler de leurs émotions ni sublimer instinctivement leur colère en faisant du sport par exemple. Il incombe aux adultes de créer des conditions pour les aider à s'adapter. Dans le cadre de services de garde d'enfants, les

éducateurs et éducatrices peuvent offrir un milieu réconfortant, élaborer des stratégies pour aider l'enfant à s'ajuster lorsqu'il a des comportements provocateurs, fournir du soutien et des recommandations aux parents-substituts et être sensibles aux situations spéciales uniques qui surviennent lorsque une mères est ses enfants vivent dans un refuge.

Ce contenu est adapté à partir du document ci-dessous conçu par Linda L. Baker, P.G. Jaffe et K.J. Moore (2001). *Comprendre les effets de la violence en milieu familiale : Un guide destiné aux éducateurs et éducatrices de la petite enfance*. London ON : Centre for Children & Families in the Justice System

Offrir un milieu réconfortant

Alors qu'à la maison leur vie peut être chaotique et désorganisée, à l'école leur vie est réconfortante et prévisible. Les jeunes enfants s'imprègnent des émotions exprimées par les gens qui les entourent. Ils sont réconfortés par un comportement calme et un ton de voix rassurant. L'un des aspects importants de cette tâche consiste à créer une prévisibilité grâce à la routine. Lorsqu'un enfant vit dans un climat de violence à la maison, les organismes de protection de l'enfance recommandent souvent qu'il soit placé tout particulièrement dans un excellent programme de garde d'enfants afin que la personne qui en prend soin puisse avoir un répit et que l'enfant soit en contact quotidiennement avec des professionnels de la communauté.

D'après Baker et Cunningham (2004: 34), les principes généraux d'une interaction saine adulte-enfant sont particulièrement importants pour les enfants qui vivent dans un climat de violence et de conflits. Les enfants sont influencés de façon positive lorsque les adultes ont des attitudes et des comportements prosociaux, lorsque les attentes sont claires relativement aux règlements et conséquences, lorsqu'on les complimentent (en concentrant l'attention sur le comportement plutôt que sur l'enfant), lorsqu'ils comprennent la logique qui motive des demandes, lorsqu'ils entendent des demandes formulées sur un ton de voix normal, lorsque les activités obligatoires sont claires (p. ex., c'est l'heure de la sieste) mais qu'ils ont des choix dans certaines situations appropriées (p. ex., le choix entre porter un pull vert ou rouge), lorsque les attentes conviennent au groupe d'âge, lorsque les limites sont claires relativement à des questions qui concernent les adultes et lorsqu'ils ont l'appui des adultes.

Le tableau suivant peut être photocopié en guise de document de cours connexe à la brochure susmentionnée qui décrit 10 conseils à l'intention des mères.

L'importance des principes de base de l'interaction adulte-enfant

1. Modèle pour l'enfant	Les hommes violents sont égocentriques et ne sont évidemment pas des personnes qu'on devrait essayer d'imiter. Les enfants pourraient apprendre que des tactiques de pouvoir et de contrôle sont efficaces quand il s'agit d'obtenir ce qu'on veut, sans subir aucune conséquence. Les enfants pourraient imiter des attitudes favorables aux criminels et négatives envers la police, ainsi que l'abus d'intoxicants, le racisme, le mépris des femmes, l'égoïsme, le mensonge ou l'habitude de blâmer la victime.
2. Attentes claires	Les enfants pourraient être coincés entre les règles établies par la mère et les exigences contraires du père, ou ne pas savoir ce qu'il faut faire parce que les règles changent d'une journée à l'autre.
3. Féliciter la bonne conduite	Il est possible que les enfants aient été victimes de violence psychologique, insultés régulièrement, réprimandés à longueur de journée, rarement encouragés ou félicités. Ils pourraient avoir acquis une peur excessive de ne jamais réussir, qui les empêche d'essayer quoi que ce soit de nouveau.
4. Concentrer sur la conduite	Il se pourrait qu'on ait répété à un enfant qu'il est stupide ou laid. Il est évidemment préférable d'encourager la bonne conduite que de compromettre l'estime que l'enfant doit se porter à lui-même.
5. Expliquer les demandes	Les parents rigides et autoritaires donnent des ordres et s'attendent à ce qu'on leur obéisse immédiatement et aveuglément.
6. Éviter les réactions émotives et les cris	Les enfants qui vivent avec la colère, les cris et les conflits pourraient s'habituer à ne plus entendre le bruit, en se distrayant au moyen de rêves fantaisistes ou en adoptant un genre d'engourdissement émotionnel. Ils pourraient se mettre à crier eux aussi. Toute discipline fondée sur les émotions est imprévisible et inéquitable. Au lieu de bénéficier d'une leçon constructive, les enfants apprennent que "la raison du plus fort est toujours la meilleure." Comme cette sorte de discipline est loin d'être constante, les enfants s'aperçoivent qu'on tolère leur inconduite une bonne partie du temps.
7. Activités obligatoires et choix	Un homme violent n'a peut-être jamais demandé aux enfants quelles étaient leurs préférences ou leurs opinions au sujet de quoi que ce soit.
8. Attentes raisonnables	On s'est peut-être attendu à ce que les enfants soient tranquilles, propres et ainsi de suite, ce qui leur était extrêmement difficile. Ils ont peut-être acquis un complexe d'infériorité.
9. Limites relatives à des questions qui concernent les adultes	Dans les familles aux prises avec la violence, il se pourrait que certaines limites soient trop élastiques. Les enfants entendent des choses regrettables ou sont mis au courant de sujets intimes et privés concernant leur mère. En outre, ils ont peut-être été témoins d'agressions sexuelles.

10. Passer du temps avec les enfants	Les enfants pourraient être isolés socialement, surtout si la famille a dû déménager. La mère pourrait être épuisée par sa vie quotidienne et, dans un tel cas, il ne lui reste pas assez d'énergie pour mieux s'occuper des enfants. Les pères violents se désintéressent souvent de leurs enfants ou bien ils leur imposent des conditions déraisonnables (par ex. quand tu vivras avec moi, tu pourras recevoir tes cadeaux de Noël). Les enfants peuvent même en venir à douter de l'amour de leur mère, se sentir indigne de son attention ou hésiter à trop exiger d'elle.
Source: L.L. Baker & A.J. Cunningham (2004). Pour aider les enfants à mieux réussir / En assistant dans leur rôle maternel les survivantes de la violence faite aux femmes. London, ON : Centre for Children and Families in the Justice System.	

Chez certains enfants, la nature et l'envergure des problèmes familiaux sautent aux yeux immédiatement. Chez d'autres enfants, un observateur sensible et bien informé peut percevoir qu'ils sont affectés par des problèmes à la maison lorsque cela est le cas. O'Hara (1999) nous rappelle toutefois qu'une proportion d'enfants qui font face à des problèmes à la maison se mêle à leurs pairs sans que cela paraisse. Ces enfants seront affectés par des politiques générales et le fonctionnement quotidien en classe, non pas par des situations spéciales qui surviennent lorsqu'un problème familial est identifié. Ayant lui-même été aux prises avec des problèmes familiaux lorsqu'il était enfant, O'Hara (1999) nous rappelle que nos meilleures interventions sont nos attitudes, paroles et comportements dans le quotidien :

> J'avais besoin que mon professeur reconnaisse ma valeur et qu'il croit que je pouvais réussir et que je réussirais. Je voulais me libérer de la violence associée à mon père. J'avais besoin d'être dans une classe accueillante, réconfortante et non menaçante. Les récompenses, les étoiles, les éloges et les badges ne comptaient pas du tout. J'avais plutôt besoin que mes professeurs me respectent et apprécient ma valeur. J'éprouvais un besoin impérieux d'avoir la moindre conversation avec eux sur des sujets n'ayant rien à voir avec la matière scolaire. Je voulais avoir une relation significative bien qu'à ce moment-là j'étais incapable de décrire la chose de cette façon. Je voulais que mon professeur ait confiance en moi et qu'il s'attende à ce que j'aspire toujours à réussir dans mes études. Ces besoins ne diffèrent pas tellement des besoins de la plupart des enfants (O'Hara, 1999 : 255-256).

Voici ce qu'il suggère aux éducateurs et éducatrices de la petite enfance : soyez un modèle pour l'enfant. Adoptez une attitude positive face à la vie, faites preuve de respect, ne tolérez pas des paroles ou comportements non respectueux envers qui que ce soit dans votre salle de classe, démontrez à chaque enfant qu'il est apprécié et précieux, faites l'effort de connaître chaque enfant personnellement, cherchez à déceler les intérêts uniques de chaque enfant et, conformément à la loi, signalez aux autorités les cas soupçonnés de violence et de négligence.

Stratégies afin d'aider les enfants à s'ajuster

Les enfants qui sont aux prises avec des problèmes familiaux, comme la violence conjugale

entre adultes, peuvent manifester un éventail d'émotions et de comportements qui présentent un défi dans le cadre de services de garde d'enfants. Ils peuvent ressentir une angoisse de séparation grave lorsqu'on les dépose au service de garde, se promener sans but, avoir grand besoin de voir leurs frères et soeurs dans d'autres salles de classe, répéter des thèmes violents dans le jeu, choisir des jeux de contrôle et d'intimidation, faire preuve d'inattention, avoir des comportements d'évitement et angoissés (p. ex., gigoter ou provoquer) et avoir des troubles de comportement au moment de quitter le service de garde comme par exemple refuser de partir ou faire une colère au parent qui est venu le chercher (Baker, Jaffe, Ashbourne et Carter, 2002). Ces auteurs suggèrent les stratégies suivantes :

- si l'enfant est très angoissé lorsqu'on le dépose au service de garde d'enfants, gardez-le près de vous et ne le forcez pas à trouver une activité jusqu'à ce qu'il se sente à l'aise
- aidez l'enfant à trouver et à maîtriser une activité simple afin qu'il se sente en contrôle
- validez ses émotions et établissez des limites claires dans le cas de jeux agressifs (p. ex., «Je sais que tu es en colère, mais il n'est pas permis de frapper les autres»)
- montrez et enseignez comment résoudre des conflits en fonction de l'âge
- encouragez l'enfant à participer à une activité de groupe, faites en sorte que l'activité soit de courte durée, faites asseoir l'enfant près d'un adulte, félicitez l'enfant chaque fois qu'il participe et parlez-lui de choses qui l'intéressent
- préparez les enfants aux transitions qui surviennent durant la journée, par exemple, en les informant à l'avance d'un changement d'activité ou en affichant un tableau avec une image pour chaque activité de la journée
- ne forcez pas un enfant qui ne veux pas dormir à faire la sieste ou permettez-lui de commencer sa sieste une fois que les autres enfants sont installés dans leur lit
- si vous avez un collègue, vous pourriez permettre à l'enfant de rester éveillé durant la sieste

Comme c'est le cas avec la plupart de enfants, il suffit de rassurer l'enfant et de lui offrir un sentiment de sécurité en établissant des routines simples, en ayant des attentes claires, en expliquant les choses qui inquiètent l'enfant (p. ex., bruits) et en lui permettant de s'exprimer par le langage et le jeu (Baker, Jaffe, Ashbourne et Carter, 2002).

Aider les personnes qui prennent soin des enfants

Pour tous les groupes d'âge, la stratégie la plus importante à l'égard d'enfants qui vivent dans un climat de violence conjugale entre adultes à la maison est de faire en sorte qu'ils soient moins exposés à la violence. Vous pouvez les aider en vous familiarisant avec les services locaux, au cas où vous devriez ou pourriez recommander un service quelconque. La plupart des communautés offrent des services pour protéger les femmes victimes de violence, y compris des refuges ou des programmes de défense qui aident ces femmes à élaborer un plan de protection et à prendre des décisions. Notre intervention en tant que communauté peut vouloir dire porter des accusations criminelles ou non. Il pourrait être utile d'accéder à des

programmes de traitement à l'intention d'agresseurs. Les programmes de formation au rôle de parent, destinés aux mères et aux pères, peuvent fournir des concepts de base. Bien que ces programmes soient prometteurs et nécessaires, le fait qu'un père ayant des antécédents en tant qu'agresseur ait complété l'un de ces programmes ne veut pas forcément dire qu'il soit prêt à être parent ni à avoir un contact non supervisé avec ses enfants.

Bien qu'il existe nombre de services utiles, en fin de compte, il incombe à la personne principale qui prend soin des enfants - habituellement la mère - de les aider à s'adapter aux répercussions des problèmes familiaux. Par conséquent, l'intervention clé pour ce groupe d'âge est d'aider la personne qui prend soin des enfants à répondre à leurs besoins, c'est-à-dire les réconforter, les protéger et les réassurer. Cela fait du bien aux jeunes enfants lorsque la personne qui en prend soin les aident à gérer et à exprimer leurs émotions, leur montrent des comportements appropriés, établissent des limites, et définissent et appliquent les conséquences en fonction de l'âge de façon équitable et constante (Hawley, 2000).

Quoique le counselling ou l'aide dans le rôle de parent ne fait peut-être pas partie du domaine des services de garde d'enfants, un enseignant peut référer des femmes aux ressources appropriées dans la région ou leur recommander ces ressources. Certains groupes ou programmes autodidactiques sont conçus à l'intention des mères qui vivent dans un refuge (p. ex., Crager et Anderson, 1997). En outre, Baker et Cunningham (2004) proposent de la documentation sur le rôle de parent à distribuer aux femmes. Dans certains cas, il peut être favorable de recommander un programme de formation au rôle de parent ou un groupe de soutien.

Certains enseignants se sentent suffisamment à l'aise pour discuter avec le parent non agresseur, habituellement la mère. Cette discussion peut être axée sur vos préoccupations concernant l'enfant. Par mesures de sécurité, il est préférable de ne jamais laisser de message vocal ni d'avoir ce genre de conversation au téléphone. Baker, Jaffe, Ashbourne et Carter (2002) fournissent des conseils spécifiques sur la façon de communiquer avec un parent et de l'aider lorsque vous soupçonnez un climat de la violence faite à la mère en milieu familial. Il est recommandé de rassurer la femme que vous n'avez pas l'intention de parler à l'agresseur au sujet de la violence. Baker, Jaffe, Ashbourne et Carter (2002) prodiguent également des conseils quant à la façon de réagir en cas de dénonciation de la violence par des enfants. Baker et Cunningham (2004: 51-57) résument la façon de procéder lorsque la mère de bébés, de jeunes enfants et d'adolescents quitte une relation violente. Dans le cas de bébés et de jeunes enfants, il est recommandé de trouver d'autres nouvelles mamans que la femme victime de violence puisse côtoyer, de réétablir des routines familières et de s'assurer que les enfants sachent qu'ils ne sont nullement responsables de ce qui se passe entre les adultes.

L.L. Baker et A.J. Cunningham (2004). *Pour aider les enfants à mieux réussir / En assistant dans leur rôle maternel les survivantes de la violence faite aux femmes : Une ressource pour appuyer l'art d'être un bon parent*. London ON : Centre for Children & Families in the Justice System.

Familles qui vivent dans un refuge

Lorsqu'une famille vit dans un refuge, cela implique des situations imprévues spéciales. Il est important d'établir des routines. Il se peut que les enfants d'âge préscolaire ne s'adaptent pas rapidement ni de leur propre gré aux changements reliés à la nourriture, la sieste, le bain, etc., lesquels changements sont inévitables lorsque la mère vit dans un refuge ou cherche un refuge avec l'aide d'ami(e)s ou de proches. Les enfants peuvent avoir perdu des jouets auxquels ils tiennent beaucoup, des animaux de maison, des vêtements, des oreillers ou des vidéos, et il se pourrait que leurs mets préférés ne soient pas disponibles au refuge. Durant cette période de crise et de transition, le fait de poursuivre un programme scolaire peut fournir à l'enfant des routines familières ainsi qu'une prévisibilité réconfortante. Si l'enfant continue à aller à la garderie, cela donne en outre à la mère un répit indispensable relativement à ses responsabilités continues à l'égard de l'enfant durant cette période très stressante.

Il se pourrait que les femmes et les enfants risquent davantage d'être maltraités immédiatement après une séparation. Les refuges ont un système de sécurité strict, ce qui fait que les familles peuvent généralement se sentir en sécurité. Cela signifie que les périodes pour déposer et aller chercher les enfants à l'école constituent pour l'agresseur une excellente opportunité de harceler ou d'agresser une femme ou ses enfants. Il se peut également qu'un enfant soit enlevé. Il est fort probable que le personnel du refuge aura aider la femme à concevoir un plan de sécurité en tenant compte de ces considérations. Assurez-vous que tout le personnel (et les bénévoles) soient informés de la situation et qu'ils sachent comment réagir. Baker, Jaffe, Ashbourne et Carter (2002) recommandent également d'élaborer un protocole en assignant des rôles pour des tâches importantes (p. ex., qui se chargera d'appeler la police?).

Exercice d'autoévaluation

Répondez aux questions suivantes : «Qu'ai-je appris de nouveau dans ce module?» et «De quelle manière cette documentation me touche-t-elle en tant que personne et en tant que futur éducateur ou éducatrice de la petite enfance?»

Série de questions d'examen potentielles

Sur le disque compact, vous trouverez une serie de choix multiples et de questions objectives, en format de Word et WordPerfect :

Perspective_questions_examen.doc
Perspective_questions_examen.wpd

Commentaires

Veuillez nous faire savoir si ce module répond ou non à vos besoins en tant que professeur dans le domaine de l'éducation à la petite enfance. Veuillez nous faire envoyer un courriel à l'une des adresses suivantes : linda.baker@lfcc.on.ca ou alison.cunningham@lfcc.on.ca.

Références

Baker, L.L. & A.J. Cunningham (2004). *Pour aider les enfants à mieux réussir / En assistant dans leur rôle maternel les survivantes de la violence faite aux femmes : Une ressource pour appuyer l'art d'être un bon parent.* London ON : Centre for Children & Families in the Justice System.

Baker, L.L., P.G. Jaffe, L. Ashbourne & J. Carter (2002). *Children Exposed to Domestic Violence: An Early Childhood Educator's Handbook to Increase Understanding and Improve Community Responses.* London ON : Centre for Children and Families in the Justice System.

Baker, L.L., P.G. Jaffe & K.J. Moore (2001). *Comprendre les Effets de la Violence en Milieu Familial: Un manuel de formation destiné aux éducateurs et éducatrices de la petite enfance.* London ON : Centre for Children and Families in the Justice System.

Cawson, P. (2002). *Child Maltreatment in the Family: The Experience of a National Sample of Young People.* London: National Society for the Protection of Children.

Crager, M. & L. Anderson (1997). *Helping Children Who Witness Domestic Violence: A Guide for Parents*. Seattle, WA: King County Women's Program.

DeVoe, E.R. & E.L. Smith (2002). The Impact of Domestic Violence on Urban Preschool Children: Battered Mothers' Perspectives. *Journal of Interpersonal Violence*, 17(10): 1075-1101.

Dong, M., R.F. Anda, V.J. Felitti, S.R. Dube, D.F. Williamson, T.J. Thompson, C.M. Loo & W.H. Giles (2004). The Interrelatedness of Multiple Forms of Childhood Abuse, Neglect, and Household Dysfunction. *Child Abuse & Neglect*, 28(7): 771-784.

Dube, S.R., R.F. Anda, V.J. Felitti, V.J. Edwards & D.F. Williamson (2002). Exposure to Abuse, Neglect, and Household Dysfunction Among Adults who Witnessed Intimate Partner Violence as Children: Implications for Health and Social Services. *Violence & Victims*, 17(1): 3-17.

Fantuzzo, J., R. Boruch, A. Beriama, M. Atkins & S. Marcus (1997). Domestic Violence and Children: Prevalence and Risk in Five Major U.S. Cities. *Journal of the American Academy of Child & Adolescent Psychiatry*, 36: 116-122.

Fergusson, D.M. & J. Horwood (1998). Exposure to Interparental Violence in Childhood and Psychosocial Adjustment in Young Adulthood. *Child Abuse & Neglect*, 22(5): 339-357.

Gjelsvik, A., W. Verhoek-Oftedahl & D.N. Pearlman (2003). Domestic Violence Incidents of Children Witnesses: Findings from Rhode Island Surveillance Data. *Women's Health Issues*, 13(2): 68-73.

Hawley, T. (2000). *Safe Start: How Early Experiences Can Help Reduce Violence*. Chicago: The Ounce of Prevention Fund.

Locke, D. & R. Code (2001). Les refuges pour femmes violentées au Canada, 1999-2000. *Juristat: Centre canadien de la statistique juridique*, 21(1).

O'Hara, H. (1999). Children and their Invisible Needs. *Journal of Early Childhood Teacher Education*, 20(3): 253-257.

Ross, S.M. (1996). Risk of Physical Abuse to Children of Spouse Abusing Parents. *Child Abuse & Neglect*, 20(7): 589-598.